

## COORDINATEUR CENTRE DE VACCINATION DU LIBOURNAIS

Dernière mise à jour : 07/06/2021

Cadre statutaire et affectation		
Cadre d'emploi		
Attaché		
Quotité de travail		
36H00		
Direction		
Direction générale des services		

#### Missions du poste

Sous l'autorité de la Responsable du service politique de la ville, coordinatrice principale du centre de vaccination, l'agent a en charge la coordination du centre de vaccination du Libournais, en appui des autres coordinateurs.

### Activités principales liées au poste

#### Missions principales:

- coordonner la vaccination sur la journée : ouverture de l'établissement, mise en place des équipes, gestion des demandes et des conflits, veille au bon déroulement de la vaccination, gestion des doses, fermeture de l'établissement
- établir les plannings des professionnels de santé et mettre en place les interventions,
- veiller au respect des règles sanitaires et organisationnelles an matière de vaccination telles qu'édictées par la Haute Autorité de Santé et l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- assurer les relations institutionnelles avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le Centre Hospitalier Robert Boulin, et Doctolib.

#### **Missions secondaires:**

- procéder aux commandes du matériel (pharmacie, administratif, entretien et sécurité, alimentaire)

Compétences requises		
Savoir-faire	Savoirs	
- accueil du public, - management d'équipe hétérogène (agent de la collectivité, bénévoles, élus, professionnels de santé) - gestion de conflit	- utilisation des outils bureautiques (excel) et logiciel métier (Doctolib pro) - travail en équipe	
Formation(s) et diplôme(s) requis	Autres	
Environnement du poste de travail		
Localisation du poste	Moyens utilisés (matériels et organisationnels)	
Gymnase Jean Mamère, 14 Boulevard Quinault 33500 Libourne	- 1 ordinateur - 1 téléphone portable (au centre)	
Produits – substances et matériaux utilisés	Environnement social (partenaires, relations professionnelles internes, externes, publics)	
	Positionnement hiérarchique :	
- manipulation de DASRI	En interne : En externe :	
Exigences de travail liées au poste de travail		
Consignes de sécurité liées au poste de travail	Interdictions au poste de travail	
Respect des règles d'hygiène et de sécurité		
Obligations du poste de travail	Protections collectives liées au poste de travail	
Devoir de réserve		
Conditions de travail		



# COORDINATEUR CENTRE DE VACCINATION DU LIBOURNAIS

Dernière mise à jour : 07/06/2021

Cycle de travail du poste		
Cycle hebdomadaire : 3 jours de travail de 12H00 par roulement (weekend et jours fériés) – 8h15-13h30 / 14h15-21h00	Astreintes :	
Relationnel dans le poste de travail		
☐ Travail seul ☐ Travail en équipe ☐ Travail au contact du public ☐ Autres (préciser)		
Déplacement pour le poste de travail	Véhicule lié au poste de travail	
□ Commune  □ Département  □ Agglomération  □ Autres (préciser)	Véhicule de fonction ☐ oui ☐ non Véhicule de service ☐ oui selon les missions. ☐ non	
Permis pour le poste de travail	Type de véhicule utilisé	
□A □B □EB □C □EC □D □ED	☐ VL ☐ PL ☐ Scooter ☐ Engins ☐ Fourgon ☐ Autres (préciser)	
Contraintes liées au poste de travail (vaccinations,)		
Equipements de protection pour le poste de travail (même Non aucun besoin Oui, lesquels :		
Casque Protection Lunettes Masque facial anti- poussière	Appareil vêtement Chaussures Gants Harnais individuel	
Formation au poste de travail		
Formation(s) obligatoire(s) au poste de travail		
☐ Accueil de l'établissement       ☐ Electricité (habilitation)         ☐ Accueil sécurité       ☐ Elévateur de personne         ☐ Agents biologiques       ☐ Engin de chantier         ☐ Amiante       ☐ Equipement de travail (m         ☐ Appareils de levage       ☐ Grue auxiliaire         ☐ Bruit       ☐ Grues mobiles         ☐ Chariot automoteur       ☐ Manutention manuelle (P         ☐ Ecran de visualisation       ☐ Pont roulant	☐ Echafaudage ☐ Equipement de travail (EPI classe 3)	
Agent occupant le poste		
Nom	Prénom	
Grade		
Date d'édition pour signature :		
NB : Cette fiche de poste n'a pas de caractère contractuel, la liste des tâches énumérées n'est pas limitative et peut évoluer à tout moment à la demande de l'employeur.		
Agent Responsable hiérarchio	que Autorité territoriale	